



EHPAD
Maison Sainte -Anne

Rapport d'activité 2018

Assemblée générale du 12 juin 2019

1/ Gouvernance

1-1/ De l'association Maison Sainte-Anne :

L'association, créée en 1999, poursuit l'œuvre entreprise dès 1960 par la Congrégation des Sœurs des Sacrés Cœurs de Mormaison.

L'association compte 40 adhérents. Les membres du Conseil d'Administration et du bureau (3 religieuses et 7 laïcs) se sont réunis 9 fois au cours de l'année 2018. Ils s'attachent à rester fidèles aux valeurs transmises par les Sœurs :

- Respect de la personne, qu'elle soit personne accueillie ou membre du personnel,
- Qualité des relations : résidents, familles, personnels,
- Réponse à un besoin réel du territoire au regard d'une population vieillissante,
- Adaptation aux évolutions de la Société,
- Maintien et accroissement du fait générateur de ressources, de richesses et création d'emplois,
- Accompagnement des résidents et de leurs familles par la mobilisation de compétences et de ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins,
- Attention particulière à la qualité de vie du personnel sur son lieu de travail,
- Coopération active au sein du groupement Alliance Mormaison,
- Une conviction forte, notre rôle dans la Société.

Telles sont les lignes qui guident les administrateurs dans leurs prises de décisions.

La présence active des Sœurs de la Communauté et des bénévoles est un grand soutien.

Mme Andrée BLANCHARD

1-2 De l'établissement :

- ❖ Mise en place au 01/01/2018 d'une prévoyance commune aux établissements d'Alliance Mormaison avec l'assureur Harmonie Mutuelle.
- ❖ Projet d'extension : la compétence de salariés a été de nouveau sollicitée pour optimiser les adaptations architecturales intérieures réalisées pour la future extension ; des subventions ont été demandées et obtenues auprès de la mairie, du Département et de la Caisse Nationale de Solidarité par l'Autonomie (CNSA) ; de même, un Plan Pluriannuel d'Investissements et un agrément Prêt Locatif Social ont été accordés par le Département.
- ❖ Alliance Mormaison : le renforcement de la coopération s'avère nécessaire au regard des nombreux enjeux qui se posent pour les établissements ; outre les rencontres régulières de salariés déjà mises en place, ce sont désormais les infirmières des différents établissements qui se sont rencontrées pour réfléchir à l'analyse de leur pratique et partager leur vécu ; de même, les directeurs, ont bénéficié de rencontres avec un représentant de la Carsat pour échanger sur les risques psychosociaux qui leurs sont propres.
- ❖ Rencontre en octobre avec les interlocuteurs de l'ARS et du Département pour négocier le projet de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

2/ Les résidents

2-1 Mouvements

- ❖ 18 nouveaux résidents
- ❖ 11 personnes reçues en accueil temporaire
- ❖ 11 personnes reçues en accueil de jour
(dont : 2 personnes en accueil à l'essai et
2 personnes en vacances sur une durée minimum de 2 mois)
- ❖ 5 personnes extérieures accueillies pour les repas

2-2 Ages

- ❖ Moyenne d'âge : **90.52** au **31/12/2018**
Moyenne d'âge : **91.02** sur l'année
- ❖ Âge mini : 74 ans – âge maxi : **101.88** ans au **31/12**
Âge mini : 73 ans – âge maxi : **73** ans – **101.88** ans sur l'année
- ❖ Durée moyenne de séjour : **41.54** mois

2-3 Occupation

Nombre de journées réalisées :

- ❖ 23584 journées en **hébergement permanent**
- ❖ 320 journées en **Hébergement temporaire**
- ❖ 392 journées en **accueil de jour**
- ❖ 1134 repas extérieurs

3/ L'accompagnement

3-1 Dépendance :

- ❖ GMP (GIR moyen pondéré - évalue la dépendance) : **675**
évaluation validée en juin 2017 par le Médecin du conseil départemental,
- ❖ PMP (Pathos moyen pondéré - évalue les pathologies) : **159**
évaluation validée en octobre 2017 par le médecin de l'ARS
- ❖ Ces évaluations ont été travaillées en amont avec le Dr Joyau médecin coordonnateur au sein d'une structure d'Alliance Mormaison.

3-2 Projet d'Accompagnement Personnalisé :

En collaboration avec la psychologue, le projet d'accompagnement de chaque résident est constitué par l'équipe soignante. Ce document est informatisé, il est confidentiel (recueil des éléments de vie) et archivé dans un classeur.

Il permet d'être attentifs à un besoin, un souhait exprimé par chaque résident en tenant compte des possibilités et du fonctionnement de l'établissement. Les objectifs doivent être revus chaque année.

3-3 Expression des résidents et des familles :

Le Conseil de la Vie Sociale constitué de représentants des résidents et des familles, d'un salarié et de la Présidente de l'association s'est réuni trois fois : les 27 avril, 30 août et 21 décembre 2018. De même, une commission des menus est organisée avec GRSA, entreprise en charge de la réalisation des repas sur site. Des groupes de paroles ont également lieu régulièrement.

3/ L'accompagnement suite

3-3 Formations du personnel :

- ❖ Validation Naomi Fiel : soin relationnel adapté aux personnes âgées désorientées (4 salariés)
- ❖ Gestes et soins d'urgence niveaux 1 (2 salariés) et 2 (2 salariés),
- ❖ Simul'âge (4 salariés)
- ❖ Référent Hygiène (ECLIN) (2 salariés)
- ❖ RABC – hygiène lingerie (3 salariés)
- ❖ PRAPS – Prévention Risques liés à l'Activité Physique (20 salariés)
- ❖ Analyse de la pratique avec psychosociologue (23 salariés).

3-4 Partenariat

Poursuite du travail de partenariat initié depuis plusieurs années avec les différents intervenants :

- ❖ GRSA : Diététique
- ❖ Centre Hospitalier Côte de lumière -Clinique Porte Océane
- ❖ Service d'hygiène rattaché à l'hôpital de Challans (ECLIN),
- ❖ Equipe mobile de soins palliatifs du CHD de la Roche Sur Yon,
- ❖ HAD
- ❖ Infirmière psychiatrique CH Mazurelle
- ❖ Psychosociologue pour l'analyse des pratiques
- ❖ SAMSAD - MAIA

3-5 Investissements en soins

10 chambres supplémentaires sont équipées du système rail moteur. Fin 2018, au total 22 chambres sont équipées.

Acquisitions 2018 :

- ❖ 1 chaise de douche électrique
- ❖ 1 siège confort coquille
- ❖ 1 fauteuil roulant
- ❖ 12 lits médicalisés
- ❖ Location lits médicalisés et matelas à air selon les besoins

3-6 Enquêtes

Chaque année l'établissement répond à des enquêtes sur son fonctionnement, plus particulièrement sur l'accompagnement en soin, à la demande de :

- ❖ ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé),
- ❖ ARS (Agence Régionale de la Santé): indicateurs FLASH EHPAD,
- ❖ Enquêtes de divers organismes (ex. : Médéric Alzheimer).

4/ L'animation

Les objectifs de l'animation visent la satisfaction des personnes âgées, les sensations souhaitées et le plaisir ainsi que le maintien des capacités.

Nous essayons, à Ste Anne, d'atteindre ces objectifs en s'appuyant sur les projets personnalisés des résidents.

Les activités variées proposées ont chacune leur intérêt et créent dans l'EHPAD une convivialité entre les équipes, les résidents, les familles, les membres du conseil d'administration, la direction et tous les bénévoles.

L'intérêt de l'activité physique est de :

- faciliter le quotidien :
 - Utiliser sans problème la salle de bain,
 - Monter et descendre les escaliers, ...
- se divertir plus aisément :
 - Aller à l'animation de son choix
 - Sortir librement
- éviter la dénutrition :
 - stimuler l'appétit...

L'intérêt des sorties extérieures est de :

- garder un lien avec l'extérieur
- s'ouvrir à des rencontres
- maintenir le plaisir de choisir
- apprécier des spectacles

L'intérêt de l'activité artistique est de :

- s'intégrer dans un groupe,
- améliorer l'estime de soi
- s'évader

L'intérêt des jeux de société est de :

- éviter l'isolement
- faire partie d'un groupe
- apprendre
- faire connaissance

L'intérêt des temps d'échange est de :

- défendre un avis,
- être écouté
- se libérer d'un « poids » par la parole
- s'informer

L'intérêt des « manifestations » dans l'établissement est de :

- se divertir
- aiguïser la curiosité par
 - des conférences,
 - des projections,
- favoriser les liens familiaux

5/ Effectifs de l'établissement

5-1 Au 31 décembre 2018

40 personnes en postes CDI ou remplaçants

1 homme et 39 femmes avec une ancienneté moyenne de 12.36 ans (CDI)

Age moyen : 45.91 ans

- ❖ 35 personnes en CDI
 - 23 : temps plein
 - 12 : temps partiels
- ❖ 5 personnes en remplacements
 - 1 : temps plein
 - 4 : temps partiel (récurrents mais ponctuel)

5-2 Arrêts de travail dans l'année

35 arrêts maladies dont :

- ❖ 4 pour maladie de plus de 3 mois
 - dont 2 précédant 1 grossesse
 - dont 2 débutés en 2016
- ❖ 4 pour maladie de 1 mois à 3 mois
- ❖ 6 pour maladie de 1 semaine à 1 mois
- ❖ 21 pour maladie de moins d'1 semaine

Accidents du travail :

- ❖ 5 déclarés en 2018 (dont 1 avec arrêt (1 jour))
- ❖ 2 débutés en 2017

1 arrêt pour maladie professionnel

3 congés maternité (dont 1 débuté en 2017 suivi de congé parental)

2 congés parentaux :

- 1 : à 70% jusqu'en décembre
- 2 : à 60 % sur l'année

et accueil des stagiaires

5-3 Mouvements :

- ❖ 1 démission : une aide-soignante
- ❖ 1 décès au sein de l'équipe soignante.

5-4 Accueil des stagiaires :

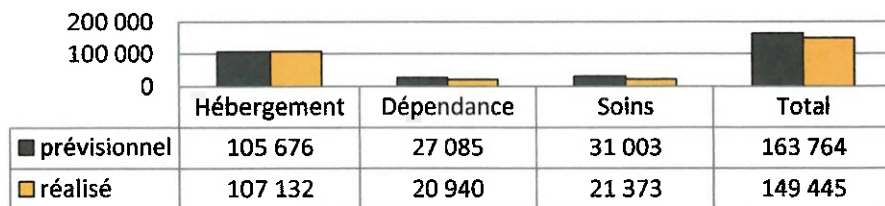
L'établissement a accueilli 8 stagiaires :

- ❖ 2 stagiaires Bac pro « aide à la personne » du lycée Sainte Marie du Port
- ❖ 2 stagiaires Bac pro « Aide à la personne » de la MFR de Ste Geneviève des Bois,
- ❖ 1 stagiaire de la Mission Locale,
- ❖ 1 élève infirmier 1^{ère} année de l'IFSI de La Roche sur Yon,
- ❖ 1 élève aide-soignant de l'IFSO de La Roche sur Yon,
- ❖ 1 élève de l'IFAS, lycée Valère Mathé, formation d'aide-soignant en circuit court après un Bac pro « aide à la personne ».

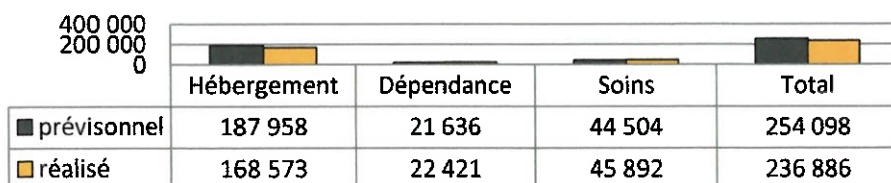
Il est regretté la moindre présence de stagiaires depuis deux ans. Cela s'explique en raison du problème de recrutement des établissements de formations d'aides-soignants. Le métier d'aide-soignant a besoin d'être revalorisé notamment par le salaire (il évolue à Sainte Anne depuis deux ans). De plus, « l'ehpad bashing » de certains médias ne fait pas de bien à l'ensemble de l'activité non plus.

6/Rapport financier

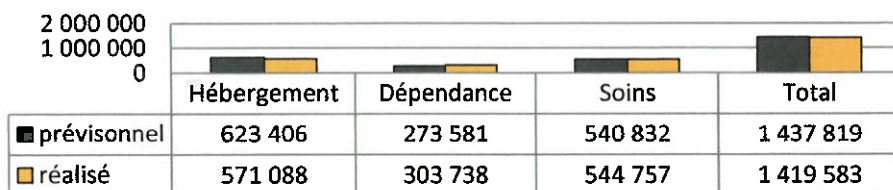
Répartition des charges : achats de fournitures (compte 606)



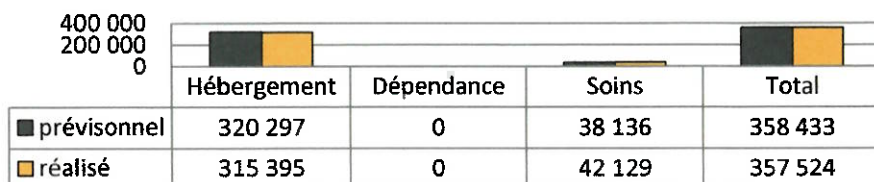
Répartition des charges : services extérieurs et impôts (compte...)



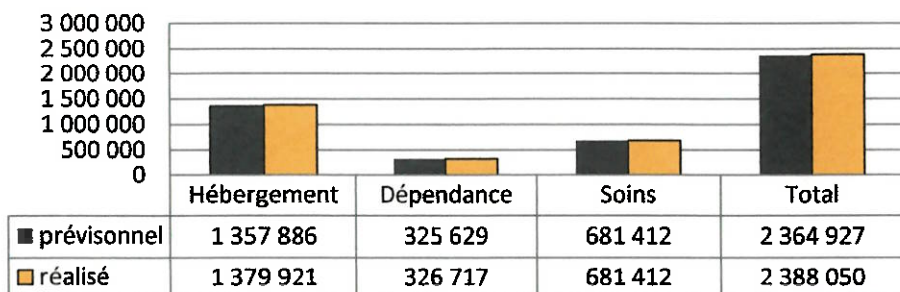
Répartition des charges : charges de personnel (compte 64)



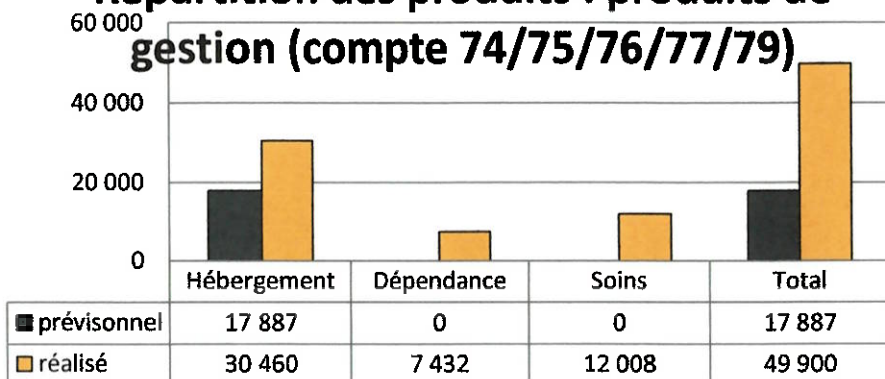
Répartition des charges : charges de gestion (compte 65/66/67/68)



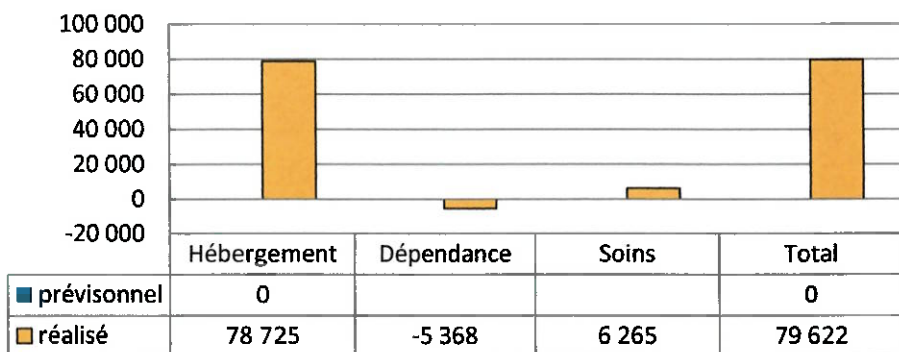
Répartition des produits : liées à l'activité (compte 701/73)



Répartition des produits : produits de gestion (compte 74/75/76/77/79)



Résultat



7/ Démarche d'amélioration continue

Le management de la qualité est un engagement quotidien. Chaque service participe à l'évolution de la qualité des prestations. Le comité de pilotage d'amélioration continue de la qualité poursuit ses travaux en veillant notamment à la bonne évolution des actions envisagées dans l'évaluation interne de 2017.

Le groupement « Alliance Mormaison »

Le groupement constitué des associations issues de la congrégation des Sœurs de Mormaison s'enrichit de réflexion et de travaux mis en commun : comité d'éthique représenté par les salariés et administrateurs des différents établissements, rencontres des infirmières référentes, rencontres des animatrices, formations communes, travaux des directeurs des établissements, etc. En 2018, les infirmières des différents établissements ont rejoint la démarche pour échanger sur l'analyse de leur pratique et partager leur vécu.

Outre les rencontres régulières de Vendée, les établissements d'«Alliance Mormaison » et les établissements de Cherbourg et de Mauriac se rencontrent les 10 et 11 septembre à l'ehpad Les Ursulines à Chavagnes en Pailers sur le thème : « L'accompagnement en fin de vie et la loi Léonetti ». La journée est animée par M. Jacques Ricot, philosophe spécialisé sur la fin de vie. Des membres du personnel de chaque établissement y sont associés. C'est un temps fort important.

Orientations 2019

- ❖ Signer le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) conclu avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le CD 85 (Conseil Départemental de la Vendée).

- ❖ Renforcer la coopération du **Groupement** qui vient d'évoluer en « **Fédération Alliance Mormaison** » avec notamment :
 - le recrutement d'un chargé de mission,
 - la mise en place d'une commission Economique et Financière.

- ❖ Création d'un site Web au service de la Fédération et de chaque établissement.

- ❖ **Démarrer le programme de travaux d'extension :**
 - 20 logements nouveaux,
 - Espace dédié à la télémédecine,
 - Logements pour la communauté des Sœurs,
 - Réhabilitation de 6 chambres,
 - Réaménagement des vestiaires et salle du personnel,
 - Extension et adaptation des espaces collectifs (salle à manger et salle de vie),
 - Déplacement de la chaufferie et de la lingerie.

Le recours à l'emprunt est soutenu par le Conseil départemental et la commune de Jard sur Mer qui ont accepté de garantir les sommes empruntées.

**EHPAD Maison Sainte Anne
3 rue du Boisdet – 85520 JARD SUR MER
Tel : 02.51.33.40.55 / Fax : 02.51.33.96.51
Rapport d'activité 2018**